



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 26 juin 2025

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 12

Objet : Compte de gestion et compte administratif 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	19 juin 2025	Présents
Observation : Arrivée de M. Jeannin		Mesdames, Messieurs
Le Président ne prend pas part au vote, il désigne puis quitte la séance qui est présidée par M Constantakatos pour cette délibération.		GBCA (980 voix) : Titulaires : Jacquemin, Bonin, Constantakatos, Gilbert, Jeannin, Kneip, Moutarlier – Suppléants : Meslot, Cabrol, Trapp
Nombre de voix		RBFC (140 voix)
-Nombre de voix pour		CCST (120 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher
-Nombre de voix contre		CCVS (80 voix) : Titulaire : Coddet
-Abstentions		
Délibération adoptée à		Procurations
l'unanimité des votants		De Mme Aymonier (GBCA) à M Gilbert (GBCA)
		De Mme Bonnans-Weber (GBCA) à M Moutarlier (GBCA)
		De M Guyod (GBCA) à M Jeannin (GBCA)
		De M Jager (GBCA) à M Constantakatos (GBCA)
		De Mme Ketfi-Charif (GBCA) à M Kneip (GBCA)
		De M Picard (GBCA) à M Bonin (GBCA)
		De M Rousseau (GBCA) à Mme Cabrol (GBCA)
		De M Neugnot (RBFC) à M Meslot (GBCA)
		De M Oternaud (RBFC) à M Coddet (CCVS)
		De M Rousse (CCST) à M Hottlet (CCST)
		De M Vallverdu (CCVS) à M Jacquemin (GBCA)

L'analyse du compte administratif offre une photographie fidèle de la situation financière du Syndicat à la clôture de l'exercice concerné, permettant d'évaluer les équilibres budgétaires et la gestion des ressources.

Pour l'année 2024, le document reprend les résultats de l'exercice 2023. On y constate un solde négatif en section d'investissement, à hauteur de **-5 375 034,77 €**, tandis que la section de fonctionnement présente un excédent confortable de **+7 622 724,39 €**.

I - La Section de Fonctionnement

Préambule

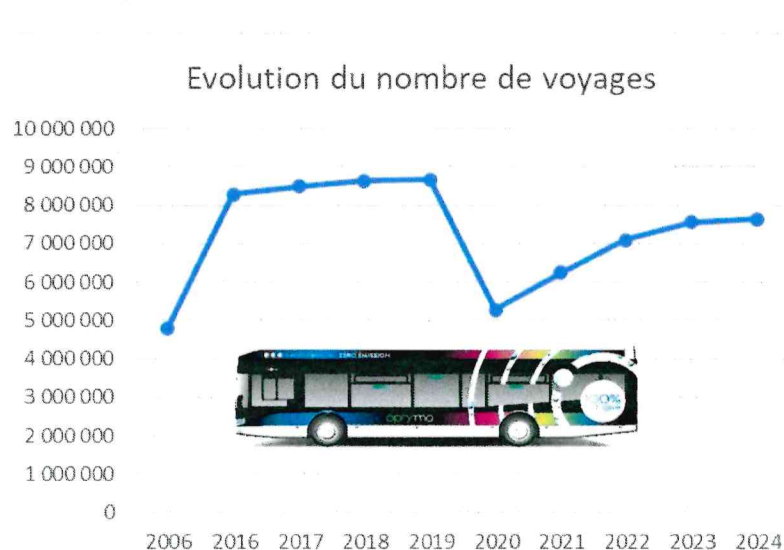
Depuis 2014, comme l'illustre le synoptique, la section de fonctionnement affiche systématiquement un excédent. Pour l'exercice 2024, ce dernier atteint **5 180 253,08 €**, permettant de couvrir **3 704 306,88 €** du besoin de financement en section d'investissement. Le résultat global de l'année s'élève ainsi à **+ 1 475 946,20 €**, une performance modérée comparée aux exercices précédents (2023 : 2 247 689,62 € ; 2022 : 3 371 185,01 € ; 2021 : 1 822 846,98 €).

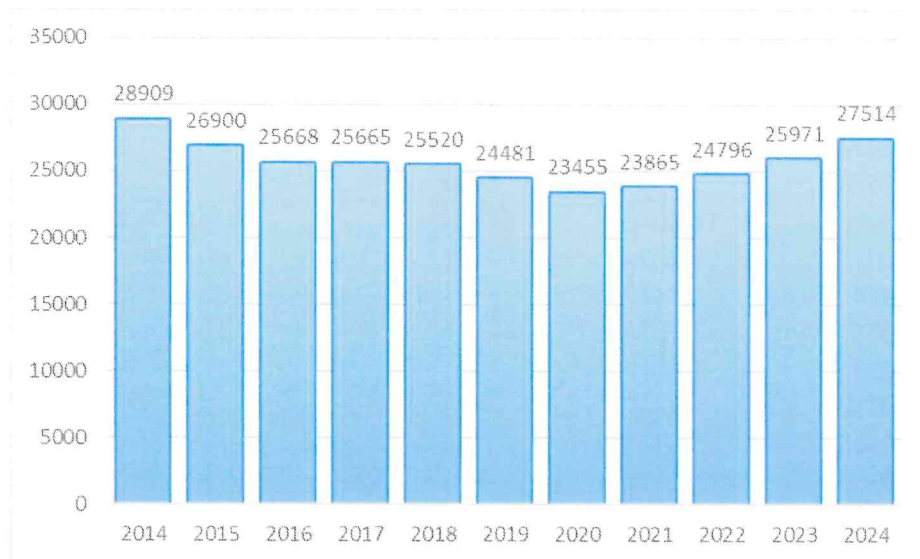
Bien que la progression soit moins marquée qu'au cours des trois dernières années, le **versement mobilité atteint un nouveau sommet en 2024**. Combiné à des recettes commerciales qui restent stables, ce niveau de financement offre une assise solide pour aborder les investissements futurs, malgré une forte incertitude pesant sur les prévisions du versement mobilité pour 2025.

L'année 2024 comprend le premier volet des subventions de l'ADEME, destinées à soutenir les acquisitions réalisées en 2025 concernant le volet bus H2. Par ailleurs, **la fréquentation du réseau garde une dynamique encourageante**, atteignant désormais 90 % des niveaux antérieurs à la crise sanitaire. En 2024, une progression de 1 % est enregistrée, portant le total à **7 640 576 voyages**. Toutefois, un seuil semble se dessiner, conséquence durable des transformations sociétales engendrées par la pandémie (télétravail, modes de déplacement alternatifs...).

Dans un contexte où la recette liée au versement mobilité reste sujette à variation, où les coûts de transport poursuivent leur ascension, et face à des besoins d'investissement toujours importants, **la rigueur budgétaire demeure impérative**.

Grâce aux orientations prises cette année encore, **aucun appel de fonds ne sera nécessaire auprès des membres du SMTC pour 2024**.



Dépenses de fonctionnement 2014-2024 (en k€)

Après plusieurs exercices marqués par une pression inflationniste persistante, **nos charges ont été rigoureusement encadrées**, réduites à l'essentiel nécessaire au bon fonctionnement des services de transport. Cette discipline budgétaire confirme notre engagement constant envers **notre mission de service public**, assurée avec efficacité et sobriété.

Synoptique du compte administratif au 31/12/2024

(en milliers d'€)

	Dépenses en K€	Recettes en K€	
Dépenses réelles	26 176	30 259	Recettes réelles
Dépenses d'ordre	1 338	187	Recettes d'ordre
Total	27 514	30 446	
Excédent 2024		2 932	
Excédent 2023		4 252	
Excédent 2022		3 742	
Excédent 2021		1 991	
Excédent 2020		3 148	
Excédent 2019		565	
Excédent 2018		1 192	
Excédent 2017		998	
Excédent 2016		320	
Déficit 2015		-414	
Déficit 2014		-1 298	
Participation membres 2014		980	
Excédent cumulé		18 408	
Abondement à la section d'investissement			
en 2017		557	
en 2018		687	
en 2019		499	
en 2020		1 730	
en 2021		2 186	
en 2022		2 194	
en 2023		5 375	
Total abondement		13 228	
Excédent cumulé de fonctionnement à fin 2024		5 180	
Besoin section investissement		3 704	
Résultat cumulé au 31 décembre 2024		1 476	
Excédent RTTB au 31 décembre 2024		473	
Excédent consolidé SMTC/RTTB		1 949	

A - Les recettes

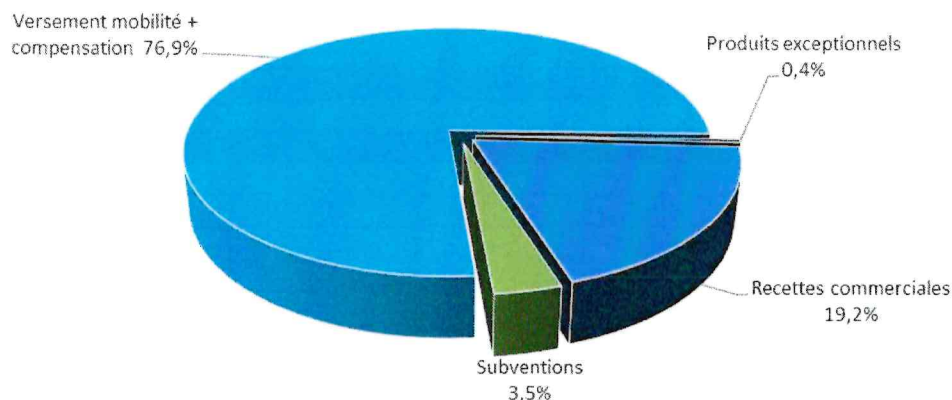
CA 2024	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
RECETTES	BP	BS + DM	TOTAL			
			-			
Remboursement sur personnel	25 500	-	25 500.00	20 125.17	- 5 375	-21
Billetterie	2 657 000	-	2 657 000.00	2 501 617.50	-155 383	-6
Remboursement Urssaf- SIE		-	-	546.26	546	
ALS+VLS	325 000	-	325 000.00	292 585.11	- 32 415	-10
VLS communes	100 000	-	100 000.00	99 400.00	- 600	-1
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000.00	16 347.38	- 8 653	-35
Fraudes	50 000	-	50 000.00	46 845.25	- 3 155	-6
Part. communes et dépt	-	-	-	-	-	
RPI - subvention	138 000	-	138 000.00	123 786.05	- 14 214	
Divers	-	-	-	-	-	
Versement Mobilité	23 175 000		23 175 000.00	23 054 053.07	-120 947	-1
Compensation (seuil 9 à 11)	99 000		99 000.00	98 919.51	- 80	
VM - Compensation LFR 3			-	-	-	
Subventions statutaires	1 020 282	-	1 020 282.15	1 020 282.24	0	0
Subventions Transfert compéten	2 819 696	-	2 819 695.85	2 819 696.10	0	0
Participations diverses	35 000	-	35 000.00	25 379.03	- 9 621	-27
Subventions déficit - statut SMTC	-	-	-	-	-	
Produits financiers		-	-	-	-	
Produits exceptionnels	76 000	-	76 000.00	119 270.84	43 271	57
Produits cessions d'actifs	45 000	-	45 000.00	20 327.77	- 24 672	-55
Excédent reporté		2 247 689.62	2 247 689.62	2 247 689.62	-	0
Amortissement des subventions	188 000		188 000.00	187 381.01	- 619	0
Reprises sur amort. des immos	-	-	-	-	-	
Total recettes	30 778 478	2 247 689.62	33 026 167.62	32 694 251.91	-331 916	-1.01

1. Les recettes commerciales

Par recettes commerciales, on entend les recettes procurées par la clientèle du réseau (recettes du trafic), les recettes fraudes ainsi que les recettes issues de la compétence transport scolaire.

Le total de ces recettes est égal à **5 784 530 €**. En 2024, elles représentent 19.2 % de nos recettes totales et se rapprochent petit à petit du seuil atteint en 2019, soit 21.1 %. (2023 = 19,8 % ; 2022 = 19.3 % ; 2021 = 19 %).

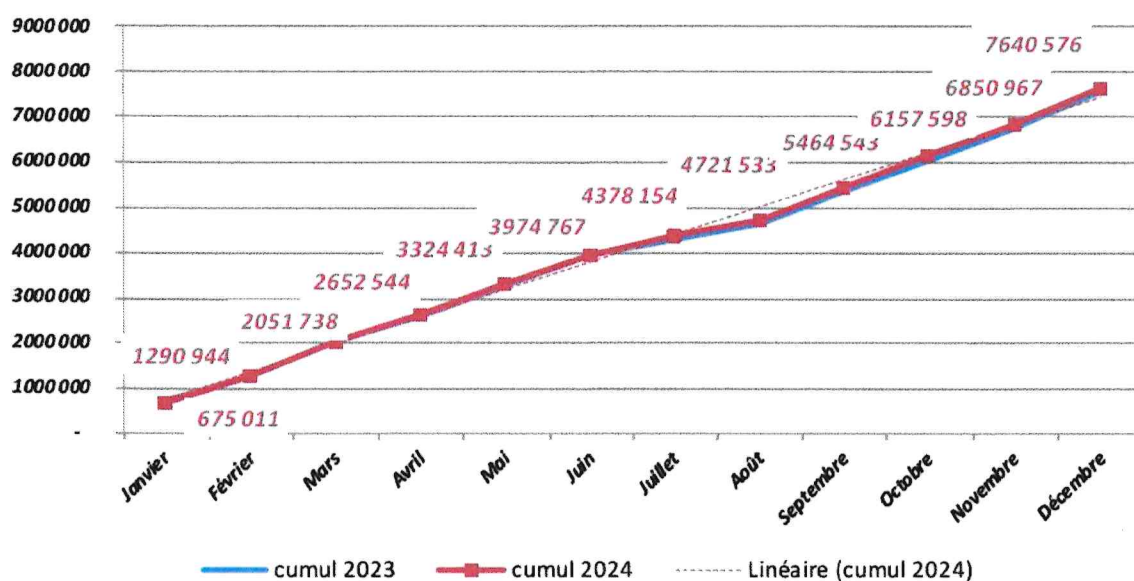
	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Billetterie	2 794 203 €	2 980 227 €	2 679 423 €	2 316 471 €	2 060 873 €	2 878 411 €
Fraudes	46 845 €	63 889 €	54 120 €	29 246 €	32 690 €	54 719 €
Part. Communes, ComCom, RPI	123 786 €	124 791 €	117 103 €	106 258 €	98 176 €	120 954 €
Sub. et Transfert e compétences	2 819 696 €	2 708 142 €	2 496 903 €	2 457 945 €	2 457 922 €	2 415 490 €
Recettes	5 784 530 €	5 877 049 €	5 347 549 €	4 909 920 €	4 649 661 €	5 469 574 €



1.1. Les recettes du trafic

Les **recettes de billetterie** restent étroitement liées aux comportements de mobilité, dominés en grande majorité par l'usage du bus. En complément, les revenus issus des **services de VLS (vélos en libre-service)** et **ALS (autos en libre-service)** participent à l'équilibre global. Après la chute brutale de fréquentation observée en **2020 et 2021**, en rupture avec les niveaux de 2019, puis une remontée marquée en **2022 et 2023**, **l'année 2024 se caractérise par une stabilisation**, avec un total de **7 640 576 voyages** enregistrés. Côté **location de vélos**, la tendance est à la baisse, avec une diminution de quasi **11 % par rapport à 2023**. En revanche, le **service d'autopartage** affiche une belle résilience, après deux années avec 20 % de véhicules en moins et l'arrivée de nouvelles voitures au deuxième semestre, le volume de locations s'aligne presque parfaitement avec celui atteint en 2019, preuve d'une **demande toujours soutenue et d'une adaptation efficace de l'offre**.

Voyages



Après une chute marquée de **28,4 % en 2020**, les recettes encaissées ont progressivement retrouvé une dynamique de croissance. En 2024, elles semblent atteindre un palier de stabilité, bien qu’en léger recul par rapport à 2023. Elles s’établissent à **2 794 203 €**.

Répartition par mode	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Bus	2 501 618	2 657 583	2 376 063	2 060 346	1 868 054	2 565 207
Vélo	17 555	22 537	24 707	21 540	21 439	36 947
Voiture	275 030	300 107	278 653	234 585	171 380	276 257
Total (en €)	2 794 203	2 980 227	2 679 423	2 316 471	2 060 873	2 878 411

Recettes cumulées

Mois	Année 2023	Année 2024	%		Cumul 2023	Cumul 2024	%	
Janvier	270 160	282 290	➡	4,5%	270 160	282 290	➡	4,5%
Février	259 568	255 931	➡	-1,4%	529 728	538 221	➡	1,6%
Mars	303 253	270 188	⬇	-10,9%	832 981	808 409	➡	-2,9%
Avril	261 956	252 459	➡	-3,6%	1 094 937	1 060 868	➡	-3,1%
Mai	256 795	270 216	⬆	5,2%	1 351 732	1 331 084	➡	-1,5%
Juin	250 576	250 210	➡	-0,1%	1 602 308	1 581 294	➡	-1,3%
Juillet	206 149	230 741	⬆	11,9%	1 808 458	1 812 035	➡	0,2%
Août	198 685	212 431	⬆	6,9%	2 007 143	2 024 466	➡	0,9%
Septembre	256 804	259 164	➡	0,9%	2 263 947	2 283 629	➡	0,9%
Octobre	280 273	277 708	➡	-0,9%	2 544 220	2 561 337	➡	0,7%
Novembre	261 497	260 305	➡	-0,5%	2 805 717	2 821 642	➡	0,6%
Décembre	258 302	265 259	➡	2,7%	3 064 020	3 086 901	➡	0,7%

1.2. La fréquentation

a - L’offre transport collectif

- Les voyages

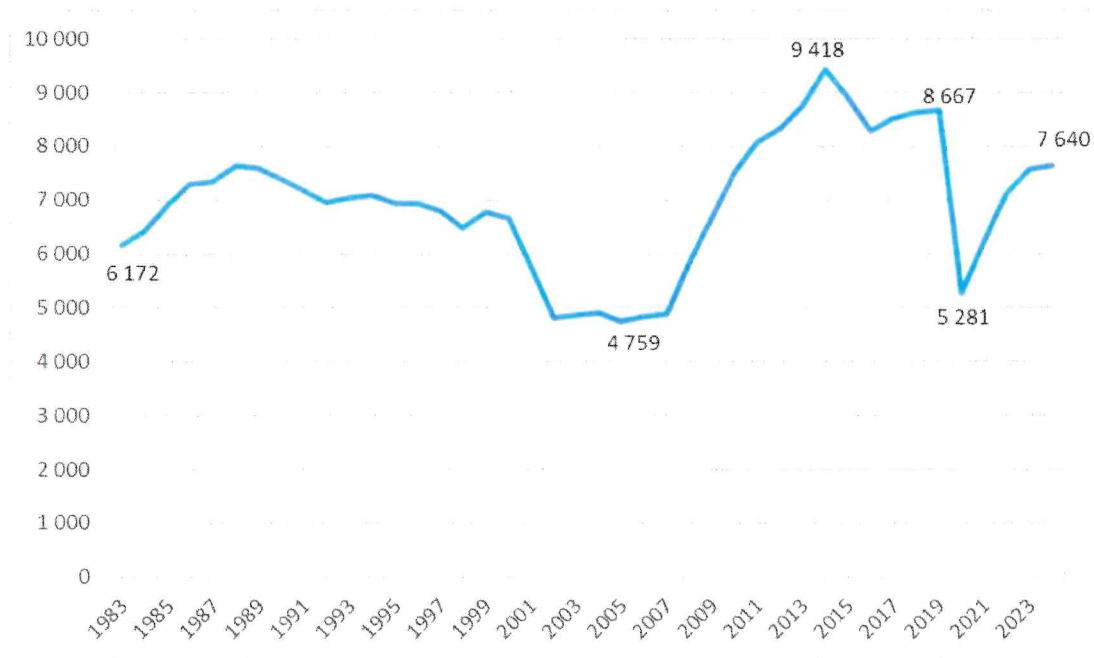
Depuis le Covid, les usages et les pratiques restent modifiés, toutefois, depuis 2 ans, le réseau retrouve de plus en plus ses usagers. En effet, le nombre de voyages ne fait qu’augmenter et s’élève pour l’année 2024 à 7 640 576 soit + 1 % par rapport à 2023.

	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de voyages	8 635 439	8 667 429	5 281 422	6 254 990	7 125 337	7 566 178	7 640 576

Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2023	Année 2024	%		Cumul 2023	Cumul 2024	%	
Janvier	723 630	675 011	↓	-6,7%	723 630	675 011	↓	-6,7%
Février	558 587	615 933	↑	10,3%	1 282 217	1 290 944	→	0,7%
Mars	779 894	760 794	→	-2,4%	2 062 111	2 051 738	→	-0,5%
Avril	553 140	600 806	↑	8,6%	2 615 251	2 652 544	→	1,4%
Mai	675 666	671 869	→	-0,6%	3 290 917	3 324 413	→	1,0%
Juin	651 150	650 354	→	-0,1%	3 942 067	3 974 767	→	0,8%
Juillet	353 130	403 387	↑	14,2%	4 295 197	4 378 154	→	1,9%
Août	323 551	343 379	↑	6,1%	4 618 748	4 721 533	→	2,2%
Septembre	739 780	743 010	→	0,4%	5 358 528	5 464 543	→	2,0%
Octobre	684 095	693 055	→	1,3%	6 042 623	6 157 598	→	1,9%
Novembre	715 175	693 369	→	-3,0%	6 757 798	6 850 967	→	1,4%
Décembre	808 380	642 689	↓	-20,5%	7 566 178	7 640 576	→	1,0%

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- L'offre Triple-Play

Sur un total de 67 239 clients, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo au cours de l'année 2024. En moyenne, plus de 23 200 clients différents ont recours chaque mois à l'un de nos modes de transport, témoignant de la pertinence et de la complémentarité de notre offre de mobilité.

Nombre de clients uniques par mode :

	Nombre de clients uniques
BUS	37 491
VLS	2 750
ALS	1 580

Nombre mensuel moyen de clients par type de mode :

	Nombre moyen de clients/mois	/N-1
BUS	22 862	5.3 %
VLS	780	-8.8 %
ALS	482	2.8 %

Nombre mensuel moyen de clients par nombre de mode :

	Nombre moyen de clients/mois	/N-1
Un mode	22 344	1.3 %
Deux modes	793	-7.3 %
L'offre Triple-Play	64	5 %

Ces chiffres confirment non seulement la centralité du réseau bus dans les usages de nos clients, mais aussi une fidélisation progressive à la logique multimodale, notamment à travers l'offre Triple-Play. Les chiffres du service VLS montrent l'évidence d'un remplacement de l'ensemble de la flotte pour des vélos à assistance électrique.

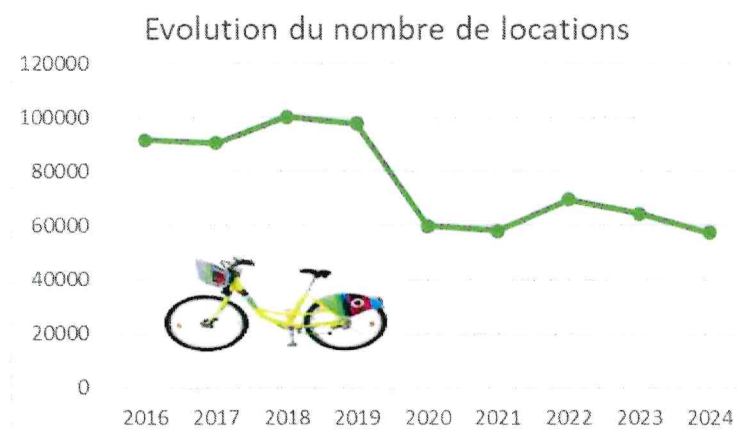
b – L'offre de Vélo en Libre-Service

Le service a enregistré une baisse de fréquentation de quasiment 11 %. Cette diminution peut s'expliquer notamment par le déploiement de l'offre Optymo de vélos à assistance électrique en location longue durée (VLD) et une météo fort peu clémente à la pratique du vélo. A cela, s'ajoute le vieillissement de la flotte actuelle qui induit une inadéquation croissante avec les attentes des usagers.

En 2024, 2 750 clients uniques ont utilisé le service. En moyenne, 780 clients mensuels ont été recensés, chacun réalisant environ 6 locations.

Au total, 57 360 locations ont été effectuées, représentant 123 126 kilomètres parcourus. Les trajets ont duré en moyenne 18 minutes pour une distance de 2,1 kilomètres.

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de locations	91 465	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365	57 360



	année 2023	année 2024	%	cumul 2023	cumul 2024	%
Janvier	2 954	2 525	↓ -14,5%	2 954	2 525	↓ -14,5%
Février	2 847	3 030	↑ 6,4%	5 801	5 555	↔ -4,2%
Mars	4 853	4 987	↔ 2,8%	10 654	10 542	↔ -1,1%
Avril	4 592	5 134	↑ 11,8%	15 246	15 676	↔ 2,8%
Mai	7 032	6 571	↓ -6,6%	22 278	22 247	↔ -0,1%
Juin	7 809	6 680	↓ -14,5%	30 087	28 927	↔ -3,9%
Juillet	6 285	5 759	↓ -8,4%	36 372	34 686	↔ -4,6%
Août	4 868	5 363	↑ 10,2%	41 240	40 049	↔ -2,9%
Septembre	8 155	5 445	↓ -33,2%	49 395	45 494	↓ -7,9%
Octobre	7 197	5 153	↓ -28,4%	56 592	50 647	↓ -10,5%
Novembre	4 535	3 882	↓ -14,4%	61 127	54 529	↓ -10,8%
Décembre	3 238	2 831	↓ -12,6%	64 365	57 360	↓ -10,9%

c - L'offre Auto en Libre-Service

Les 24 nouveaux véhicules ont entraîné une hausse significative des locations, mais aussi une augmentation des distances parcourues, permettant ainsi de franchir le seuil symbolique du million de kilomètres réalisés.

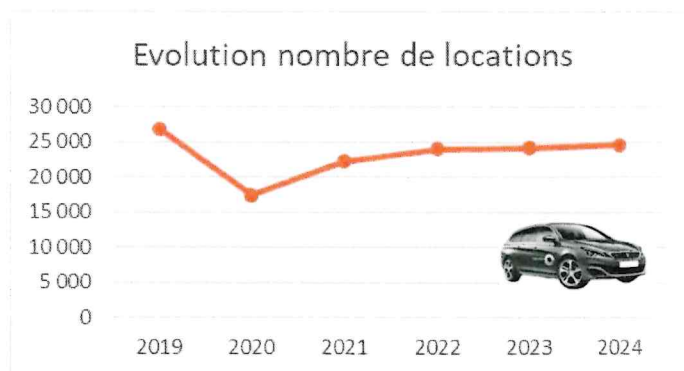
Cette progression s'explique également avec la baisse du nombre de sinistres et l'absence de dégradations volontaires au cours de l'année.

Nombre de locations : 24 698, en augmentation de 2 % / N-1

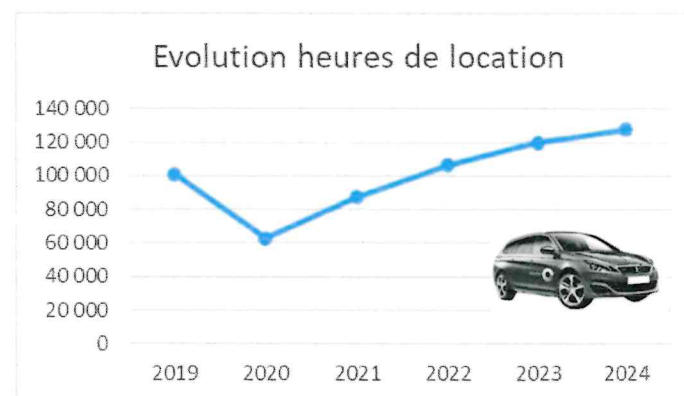
Durée de locations : 127 377 heures, en augmentation de 6 % / N-1

Nombre de kilomètres : 1 054 640 Km (record), en augmentation de 9 % / N-1

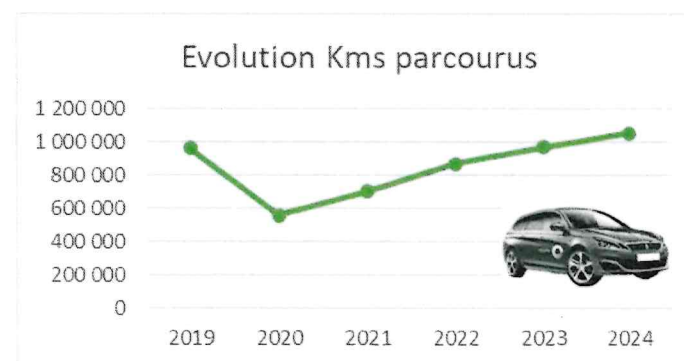
Année	Nombre de locations
2019	26 970
2020	17 483
2021	22 320
2022	24 042
2023	24 197
2024	24 698



Année	Heures de location
2019	100 920
2020	62 577
2021	87 390
2022	106 476
2023	119 841
2024	127 377



Année	Kms parcourus
2019	964 664
2020	560 237
2021	705 550
2022	869 378
2023	971 057
2024	1 054 640



1.3. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'intégralité des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort, tel que le définit la Loi d'Orientation des Mobilités et ce sur tout le département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le sont via la Région et non plus le Département.

Depuis 2018, seule la Région effectue les versements. Pour 2024, ils sont de 2 819 696.10 € (2023 = 2 708 142.47 € soit une évolution de 4.12 % due à l'application de la formule de révision qui prend en compte les indicateurs métiers et non plus la DGF).

1.4. La contribution statutaire

En complément de la subvention scolaire, détaillée ci-avant, la Région verse une contribution dite statutaire, en lieu et place du Département. Pour 2024, celle-ci est de 1 020 282 €. La contribution totale de la Région est de 3 839 978.34 €.

Evolution de la dotation scolaire en milliers d'€

	2013	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Scolaire	3 310	2 373	2 415	2 458	2 442	2 497	2 708	2 819
Statutaire	1 139	859	875	890	884	903	980	1 020
Total	4 449	3 232	3 290	3 348	3 326	3 400	3 688	3 839
Différence/ an		0	+ 58	+ 58	-22	+ 74	+ 288	+ 151

1.5. La participation des communes au service VLS

En complément du montant acquitté par le client, les communes et autres établissements disposant de stations VLS versent au SMTC une redevance de 350 € HT par an et par vélo, soit une recette de 99 400 € HT pour 2024.

1.6. La participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 123 786.05 €.

RPI de Roppe	7 280.82 €
RPI de Vétrigne	7 280.82 €
Syndicat de la Baroche	36 015.73 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	37 903.15 €
RPI Reppe Fousseماغne	16 669.86 €
Fontenelle/Petit-Croix	18 635.67 €

1.7. La recette fraude

En 2024, 112 634 voyageurs ont été contrôlés contre 124 997 en 2023 pour une recette de 46 845,25 €.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nb	107 810	115 911	94 558	124 997	112 634
Tx contrôle	2.04 %	2%	1.63 %	1.69 %	1,58%
Nb pv	2 245	1 701	2 780	3 726	3 236
Recette	32 690 €	29 246 €	54 120 €	63 889 €	46 845 €

2. Le Versement Mobilité

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de cette perte de recettes par l'octroi d'une compensation.

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé, ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années Covid 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, l'impact pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités, consistant à prendre en compte les pertes de recette de VM. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a facilité la reprise économique ce qui a donné en 2022 et 2023 un VM plus conséquent que prévu.

En 2024, nous pouvons observer un début de fléchissement et le VM n'est pas à la hauteur de ce qui avait été prévu. Alors que nous avions estimé une recette brute de VM à hauteur de 23 175 000 € au BP 2024, c'est une recette de 23 054 053 € en brut que nous enregistrons.

Au final, le **VM net 2024 s'établit à 22 923 005 €** - compensation de 98 919,51€ comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés) soit quasi + 435 947 par rapport à 2023 (pour mémoire, nous affichions quasiment 1 364 000 € en 2023 par rapport à 2022).

en €	VM brut	Frais de gestion URSSAF	VM net	Compensation seuil 9 à 11 salariés	TOTAL NET
2024	23 054 053	229 966	22 824 087	98 919	22 923 005
2023	22 613 712	225 574	22 388 138	98 920	22 487 058
2022	21 232 170	207 998	21 024 172	98 895	21 123 067
			dont Restes à recouvrer URSSAF CN 2022		380 494
2021*	19 221 971	192 220	19 029 751	98 870	19 305 116
			dont compensation de l'Etat		176 495
2020	17 854 238	178 384	17 675 854	98 870	19 303 352
			dont compensation de l'Etat		1 528 628
2019	19 375 164	193 752	19 181 412	187 141	19 368 553
2018	19 697 026	196 970	19 500 056	181 562	19 681 618
2017	19 123 207	191 232	18 931 975	167 951	19 099 926
2016	17 809 567	178 096	17 631 472	-	17 631 472
2015	18 142 719	181 427	17 961 292	-	17 961 292
2014	18 420 544	184 205	18 236 339	-	18 236 339
2013	18 811 661	188 117	18 623 544	-	18 623 544
2012*	17 203 592	172 036	17 031 556	-	17 031 556
2011	16 273 801	162 738	16 111 063	-	16 111 063
2010*	13 195 392	131 954	13 063 438	-	13 063 438
2009	11 049 276	110 493	10 938 783	-	10 938 783
2008	10 791 409	107 914	10 683 495	-	10 683 495

*augmentation du taux VM

3. Les produits exceptionnels : 119 270.84 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- du remboursement par la Région Provence Alpes Côte d'Azur de la subvention de l'Europe pour les Bus H2 pour 74 688 €
- du remboursement de sinistres : 2 400 € (ALS)
- de pénalités à l'encontre des transporteurs : 25 740 €
- des frais de dossiers des impayés : 960 €

4. Les remboursements sur le personnel : 20 125.17 €

Il s'agit pour l'essentiel :

- des indemnités journalières (CPAM) : 8 901.90 €
- des remboursements de l'assurance statutaire : 1 778.30 €
- des aides de l'Etat dans le cadre des recrutements de contrats aidés : 5 845.97 €
- de remboursement du fond de compensation du SFT 2022 : 3 599 €

5. Les produits de cession d'éléments d'actif : 20 327.77 €

Ce compte enregistre le produit des ALS sinistrées cédées.

6. Les amortissements des subventions : 187 381.01 €

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre sections qui correspond à l'amortissement des subventions perçues en 2024 pour l'acquisition de la flotte de bus H2 et la mise aux normes ATEX de l'atelier de la RTTB. (Ces subventions proviennent du PIA, de l'ETAT, de la RFBC, de l'ADEME, de l'EUROPE).

B - Les dépenses

CA 2024	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
DEPENSES	BP	BS + DM	TOTAL			
Charges de fonctionnement du SMTC	1 675 028	91.62	1 675 119.62	1 517 259.59	- 157 860	-9.42
Achats	46 000	-	46 000	39 587.01	- 6 413	-14
Charges locatives	24 000		24 000	24 528.46	528	2
Assurances	79 500		79 500	71 236.99	- 8 263	-10
Documentation	5 500		5 500	3 239.96	- 2 260	-41
Honoraires	25 000		25 000	8 815.00	- 16 185	-65
Voyages et Déplacements	15 000		15 000	7 199.96	- 7 800	-52
Frais de poste et téléphonie	42 000		42 000	27 947.21	- 14 053	-33
Divers (Cotisation GART)	21 000		21 000	20 484.11	- 516	-2
Charges de personnel	1 240 000		1 240 000	1 140 688.44	- 99 312	-8
Autres charges de Gestion	176 100		176 100	173 532.45	- 2 568	-1
Dépenses imprévues	928	91.62	1 020	-	- 1 020	-100
Charges liées à l'activité transport	29 103 450	2 247 598.00	31 351 048.00	25 996 739.24	-5 354 309	-17.08
Sous-traitance	22 327 000	- 50 000.00	22 277 000	22 005 940.14	- 271 060	-1
Crédit Bail	871 000	-	871 000	870 707.64	- 292	0
Locations	130 100		130 100	129 723.30	- 377	0
Rémunération transitaires - sms	47 000		47 000	42 009.90	- 4 990	-11
ALS Optymo	520 000		520 000	465 252.12	- 54 748	-11
VAELLD Optymo	30 000		30 000	25 500.00	- 4 500	-15
Maintenance Covoiturage	50 000		50 000	43 989.02	- 6 011	-12
Marketing et commercialisation	434 000	-	434 000	371 256.32	- 62 744	-14
Entretien et réparations	31 500	1 000	32 500	19 660.09	- 12 840	-40
Impôts et taxes	39 000	-	39 000	26 644.00	- 12 356	-32
Autres charges de Gestion exc	51 800	233 200	285 000	64 580.11	- 220 420	-77
Dot dépréciations actifs circulants	5 000		5 000	-	- 5 000	-100
Intérêts des emprunts / charges f	270 000	90 000	360 000	348 019.99	- 11 980	-3
VNC des Immos et actifs cédés	90 000		90 000	52 475.54	- 37 524	-42
Dotation aux amortissements	1 427 000		1 427 000	1 285 645.79	- 141 354	-10
Remboursement VM	200 000		200 000	15 368.92	- 184 631	-92
Frais de gestion VM	231 750		231 750	229 966.36	- 1 784	-1
Titres annulés			-	-	-	
Amendes fiscales			-			
Virt section investissements	2 348 300	1 973 398.00	4 321 698	-	-4 321 698	-100
Total dépenses	30 778 478	2 247 689.62	33 026 167.62	27 513 998.83	- 5 512 169	-16.69

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 83.31 %.

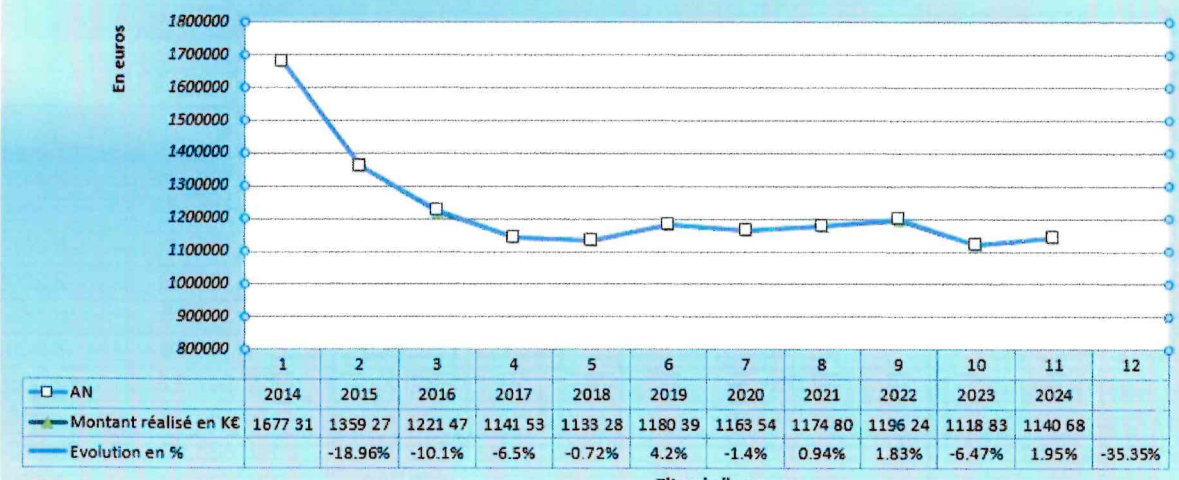
1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Ce chapitre prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

Le détail des principaux postes est le suivant :

- **Charges de personnel : 1 140 688.44 € (2023 = 1 118 830,44 €)**

Les charges de personnel sont atténuées par une recette de **20 125.17 €** dont le détail a été développé ci-avant au point « 4. Les remboursements sur le personnel ».

Evolution des charges de personnel de 2014 à 2024

- **Achats : eau, gaz et électricité pour 29 784.47 €, fournitures administratives pour 4 048.44 €, carburant pour 5 754,10 €.**
- **Charges locatives / copropriété : siège du SMTC et de l'ESO II pour 24 528.46 €.**
- **Assurances : 71 236.99 €**
 - o RC et multirisque SMTC 23 237.06 €
 - o Assurance transports scolaires 11 329.50 €
 - o Assurance du personnel 2024 35 528.06 € et à cela s'ajoute la participation au CDG au même titre pour 1 142.37 €
- **Honoraires : 8 815 €**
Les dépenses de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défenses de dossiers pour le compte du SMTC.
En 2024, les dépenses ont été destinées à nous faire accompagner par des cabinets de recrutement (poste de DG et DMRC).
- **Voyages et déplacements : 7 199.96 €**
 - o Frais de déplacements : 1 692.25 €
 - o Frais de réception : 5 507.71 €
- **Frais postaux et de télécommunications : 27 947.21 €**
 - o Frais d'affranchissement : 7 273.59 €
 - o Frais de télécommunication : 20 673.62 €
- **Divers : 20 484.11 €**
 - o Cotisations professionnelles GART + ATMO : 7 658 €
 - o Nettoyage des locaux : 12 826.11 €
- **Autres charges de gestion : 173 532.45 dont principalement**
 - o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
 - o SMTNFC 17 686.17 €
 - o Indemnisation des élus 31 933.32 €
 - o Subventions abris bus 16 500.00 €
 - o Annonces et insertions dans la presse 5 586.85 €

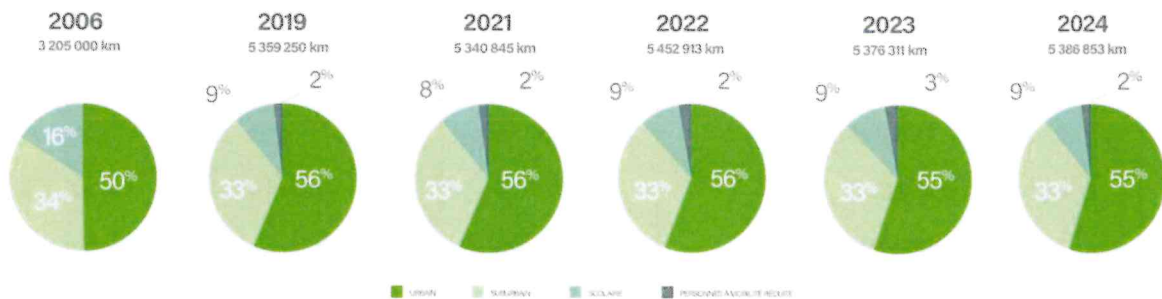
- Créances admises en non-valeur et éteintes 6 744.32 €
- Retrait de la Région Provence Alpes Côte d'Azur du projet H2 : reversement à l'Europe de la subvention 75 080.88 €

2. Les charges liées à l'activité transport

Ces charges sont étroitement liées à l'offre kilométrique. Malgré l'augmentation des coûts de transport, nous restons déterminés à maintenir un niveau d'offre équivalent.

Kilomètres	2024		2023		2022		2021	
	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)	Nombre	Part (%)
Urbain	2 956 387	54,88	2 981 130	55,45	3 050 814	55,95	3 024 160	56,62
Suburbain	1 810 074	33,60	1 761 997	32,77	1 774 614	32,54	1 746 778	32,71
Scolaire	481 261	8,93	489 776	9,11	488 825	8,96	458 787	8,59
PMR	139 131	2,58	143 408	2,67	138 660	2,55	111 120	2,08
TOTAL	5 386 853	100	5 376 311	100	5 452 913	100	5 340 845	100

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 55 % du total et est désormais stabilisée.



La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente 79.98 % des dépenses globales. Il est détaillé ci-après :

	Budget	CA	Ecart
RTTB	13 254 000.00 €	13 254 000.00 €	0.00 €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	7 700 000.00 €	7 538 265.22 €	- 161 734.78 €
RPI	760 000.00 €	742 604.26 €	- 17 395.74 €
Personnes à Mobilité Réduite	370 000.00 €	341 409.60 €	- 28 590.40 €
Mobilité scolaire (Evolity, Sncf, ASR, AIS)	170 000.00 €	63 616.55 €	- 106 383.45 €
Divers			
Bus du Ballon		19 845.03 €	19 845.03 €
Eurockéennes		22 761.94 €	22 761.94 €
Cosécur	23 000.00 €	23 437.54 €	437.54 €
Le taux de réalisation des dépenses est égal à 98.78 %.	22 277 000 €	22 005 940.14 €	- 271 059.86 €

2.1. La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2024 fait apparaître une perte comptable de 108 885,45 € soit 0.742 % du budget total.

En 2024, le résultat cumulé de 2023, soit 581 876.74 €, a été affecté au budget de fonctionnement 2024 de la RTTB ce qui finance, pour partie, la baisse de la prestation SMTC d'un montant de 240 000 € proposé lors du budget supplémentaire.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2024 s'élève à 472 991,29 € ce qui représente 3.57 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2024 :

SYNTHESE REALISATION BUDGET 2024		CUMUL 2024					
		Budget Primitif	BS + DM	Budget Total	Réalisé	Ecart Budget Total Vs Réalisé	% Réalisé
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	13 503 000	240 000	13 263 000	13 259 733	-3 267	99,98%
	(Dont Prestation Transport)	13 494 000	240 000	13 254 000	13 254 000	0	100,00%
	SUBVENTIONS	215 000	0	215 000	222 396	7 396	103,44%
	REMBST SUR REMUNERATION	306 000	28 666	334 666	321 796	-12 870	96,15%
	AUTRES PRODUITS	38 000		38 000	51 794	13 794	136,30%
	REPRISE SUR PROVISION	50 000	184 334	234 334	255 694	21 360	109,12%
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	2 951	2 951	
	AFFECTATION RESULTAT 2023	0	581 877	581 877	581 877	0	100,00%
	TOTAL RECETTES HT	14 112 000	554 877	14 666 877	14 696 241	29 364	100,20%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	2 492 273	-22 123	2 470 150	2 209 805	-260 345	89,46%
	COUTS DIRECTS VLS	108 000		108 000	83 257	-24 743	77,09%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 216 689	43 000	1 259 689	1 183 004	-76 685	93,91%
	IMPOTS ET TAXES	99 400		99 400	62 481	-36 919	62,86%
	FRAIS DE PERSONNEL	10 132 220	349 000	10 481 220	10 446 389	-34 831	99,67%
	(Dont personnel extérieur)	5 000	5 000	10 000	17 006	7 006	170,06%
	AUTRES CHARGES	13 418	0	13 418	6 707	-6 711	49,98%
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	185 000	185 000	181 607	-3 393	98,17%
	DOTATION AUX PROVISIONS	50 000		50 000	50 000	0	100,00%
	CHARGES D'EXPLOITATION	14 112 000	554 877	14 666 877	14 223 250	-443 627	96,98%
RESULTAT D'EXPLOITATION					472 991	472 991	

L'activité (voir rapport complet en annexe)

Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au dimanche de 5H30 à 23H30.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Liberté ↔ Evette (La Forêt)

Les fréquences mises en place sur le réseau depuis le 31 mars 2015 sont les suivantes :

- ligne 1 : 7 minutes,
- ligne 2 : 7 minutes / 14 minutes sur les branches,
- ligne 3 : 10 minutes,
- ligne 4 : 15 minutes,
- ligne 5 : 15 minutes,
- ligne 8 : 60 minutes.

La RTTB a parcouru sur l'ensemble de ces lignes 2 956 387 km pour l'année 2024 pour un kilométrage estimé au budget primitif à 2 970 000 km, soit un écart inférieur à 1%.

La tendance observée les années précédentes avec une hausse significative de la fréquentation depuis la période Covid se confirme en 2024 avec une hausse de fréquentation entre 2023 et 2024 de 1%.

Le parc bus de la RTTB au 31 décembre 2024 se composait des véhicules suivants :

- 30 bus standards Mild-hybride,
- 13 bus standards Gplc,
- 4 bus standards Gazole Euro 6,
- 6 bus articulés Gazole Euro 6,
- 7 bus standards H2 Van Hool,
- 2 minibus Gazole.

Soit un total de 62 véhicules.

En 2024, la Régie a :

- Réalisé 2 956 387 km toutes énergies confondues (pour 2 970 000 km programmés au budget primitif).
- Consommé 1 056 433 litres de gazole pour effectuer les 2 527 974 km réalisés avec les véhicules Man Hybrides, Man Euro6 standards et articulés ou les minibus Mercedes soit une consommation moyenne de 43 litres aux 100 km.
- Consommé 421 920 litres de Gplc pour effectuer les 397 338 km réalisés avec les véhicules Man Gpl soit une consommation de 106 litres aux 100 km.
- Consommé un volume d'hydrogène inconnu pour effectuer les 31 075 km réalisés avec les véhicules Vanhool H2. Les kilométrages trop faibles et les consommations non facturées ne permettent pas de tirer de conclusions fiables quant à la consommation des véhicules.

Le prix moyen du carburant gazole acheté par la Régie a baissé sur l'année 2024 avec un prix à 1.37 € HT en moyenne sur l'année, contre 1.46 € HT en 2023.

Le prix moyen du carburant GPL a, quant à lui, bien augmenté par rapport à 2023 en se situant à 0.5996 € HT le litre (contre 0.4751 € HT en 2023), soit une hausse de 26 %. Cette hausse s'explique par les nouvelles conditions de marché liées à la baisse de la consommation de GPL.

Aucune donnée de facturation fiable n'est disponible actuellement concernant le carburant hydrogène.

L'offre VLS :

En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le coût de fonctionnement du service VLS en 2024, incluant la masse salariale des 5 agents affectés à cette activité, est le suivant :

Poste	Montants
Pièces détachées	10 015 €
Réparation	14 094 €
Maintenance logiciel et système	59 148 €
Divers	0 €
Sous-Total	83 257 €
Frais de personnel	216 705 €
Total	299 962 €

Le personnel :

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 180 personnes au 31 décembre 2024 auquel s'ajoutent 12 salariés en CDD (dont 2 apprentis), soit un total de 192 salariés.

Il se décompose de la façon suivante :

- 7 agents chargés de l'encadrement ;
- 9 agents de maîtrise exploitation ;
- 145 agents commerciaux de conduite dont 8 CDD ;
- 6 agents vérificateurs agents de maîtrise ;
- 7 agents administratifs dont 2 agents de maîtrise et 1 CDD ;
- 10 agents affectés à l'atelier dont 2 apprentis ;
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise ;
- 5 agents affectés aux vélos libre-service dont 1 agent de maîtrise et 1 CDD.

2.2. Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 8 622 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.55 €. Cette dépense est en augmentation de 9.58 % par rapport à l'année 2023.

2024	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	417 182	2 691 363.14 €	≈ 6.45 €
Lignes suburbaines principales	1 301 887	3 298 977.56 €	≈ 2.53 €
Lignes suburbaines secondaires	506 634	1 542 335.40 €	≈ 3.04 €
Ligne PMR	139 131	341 409.60 €	≈ 2.45 €
Ligne 7 Evolity	1 553	5 589.12 €	≈ 3.60 €
Lignes RPI	64 079	742 604.26 €	≈ 11.59 €
Total	2 430 466	8 622 279.08 €	≈ 3.55 €

Pour mémoire, en 2023, ce poste de dépenses représentait 7 868 403.75 € pour 2 395 181 km effectués soit 3.29 €/km.

2.3. Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis 2020, ce sont 7 transporteurs qui effectuent les lignes principales, secondaires et les renforcements scolaires (lignes ouvertes à tout public).

L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - o Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - o Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - o Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - o Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - o Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - o Ligne 25 Delle/Meroux-Moval Gare TGV
 - o Ligne 26 Beaucourt/Meroux-Moval Gare TGV
- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toutes périodes, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 exécutées avec un minibus
 - o Ligne 30 Auxelles-Haut-Valdoie
 - o Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - o Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - o Ligne 33 Menoncourt-Reppe-Belfort République
 - o Ligne 34 Montreux-Château-Belfort République
 - o Ligne 35 Meroux-Moval TGV-Bretagne-Belfort République
 - o Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - o Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - o Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - o Ligne 39 Botans-Belfort
 - o Ligne 40 Auxelles-Bas-Etueffont
 - o Ligne 9 Miotte-Belfort République
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du ressort territorial
 - o Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - o Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - o Ligne 92 Montreux-Château-Fontaine-Belfort Gare

- Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux-Moval Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Courant de l'année 2024, le réseau Evolity a fait le choix de supprimer la branche de la ligne 7 qui desservait Châtenois-les-Forges. Par conséquent, le SMTC ne participe plus financièrement depuis le mois de mai puisque cette commune n'est plus desservie.

Le total des dépenses est égal à **7 538 265.22 €**. Les grands postes se décomposent comme suit :

2024	Km	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	417 182	2 691 363.14 €	≈ 6.45 €
Lignes suburbaines régulières	1 301 887	3 298 977.56 €	≈ 2.53 €
Lignes suburbaines secondaires	506 634	1 542 335.40 €	≈ 3.04 €
Ligne 7 Evolity	1 553	5 589.12 €	≈ 3.60 €
Total	2 227 256	7 538 265.22 €	≈ 3.38 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK Eurocar	4 112 053.82 €
Autocars Maron	2 369 167.33 €
AZ	355 463.79 €
Mouchet	284 657.51 €
Express Sundgoviens	232 778.42 €
Soldpark	142 648.72 €
ADJ	35 906.51 €
Evolity	5 589.12 €
	7 538 265.22 €

Le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est de 3.38 €. Ces montants tiennent compte de l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale, les investissements du matériel roulant, le gasoil. La formule d'indexation qui tient compte de l'ensemble des indices métiers est recalculée au 1^{er} janvier.

Les différentes déviations, occasionnées par les travaux de voirie réalisés sur les routes communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire de 4 968.90 € HT pour 1 829.74 km. Ce coût a été supporté en totalité par le SMTC.

De plus, nous confions, depuis 2021, un service d'accompagnement et de contrôle de l'activité à la société Cosécur qui est intervenue à raison d'une semaine par mois, et de 3 semaines lors de la rentrée scolaire, pour un coût de 23 437.54 € HT €.



2.4. Les RPI

Il existe 23 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 18 communes ou syndicats de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternelles et élémentaires). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.

Nous avons contracté un marché public avec les transporteurs LK Eurocar et Autocars Maron pour les RPI Roppe/Vétrigne, Montreux-Château/Petit-Croix, le SIT, Reppe/Foussemagne et la Baroche.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI - marché SMTC 90	64 079	246 846.83 €
RPI - <i>marché en propre</i>		495 757.43 €
Total RPI	64 079	742 604.26 €

2.5. Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacement d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi, de 8h00 à 18h30.

Ce marché, renouvelé en janvier 2020, est confié à la Société Synergihp, pour une durée de 4 ans avec possibilité de reconduction d'un an. Le prix se décompose de la façon suivante : un coût mensuel fixe auquel s'ajoute un prix par course effectuée.

Le coût des dépenses pour l'année 2024 s'élève à 341 409.60 €. Ce service est stable au niveau du nombre de courses ainsi qu'au niveau du nombre d'utilisateurs. Le coût de la course est de **34.47 €**.

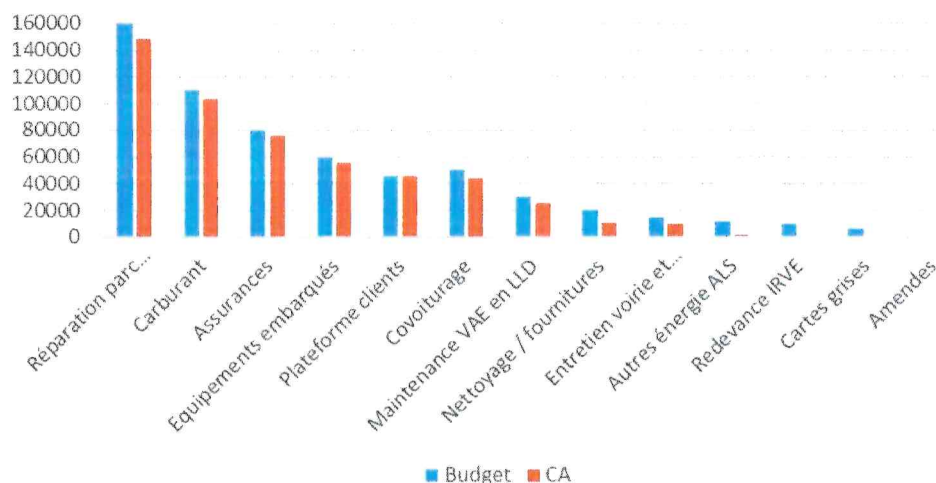
	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de km effectués	Coût €	Nbre de clients actifs / mois
PMR 2024	14 303	9 905	139 131	341 409.60	102

3. Les dépenses des Mobilités Actives : 522 781,29 €

La hausse des dépenses, portée notamment par l'augmentation du prix des carburants et du coût des réparations des véhicules, s'est poursuivie en 2024. Toutefois, une gestion rigoureuse a permis de contenir ces dépenses, qui sont restées dans les limites du budget alloué.

Marché	Budget	CA	Part
Réparation parc automobile	160 000,00 €	149 094,80 €	-6,82%
Carburant	110 000,00 €	103 513,77 €	-5,90%
Assurances	80 000,00 €	76 145,81 €	-4,82%
Equipements embarqués	60 000,00 €	56 351,20 €	-6,08%
Plateforme clients	46 000,00 €	45 785,50 €	-0,47%
Covoiturage	50 000,00 €	43 989,02 €	-12,02%
Maintenance VAE en LLD	30 000,00 €	25 500,00 €	-15,00%
Nettoyage / fournitures	20 000,00 €	10 700,59 €	-46,50%
Entretien voirie et signalisation	15 000,00 €	9 560,00 €	-36,27%
Autres énergie ALS	12 000,00 €	1 868,60 €	-84,43%
Redevance IRVE	10 000,00 €	0,00 €	-100,00%
Cartes grises	6 000,00 €	0,00 €	-100,00%
Amendes	1 000,00 €	272,00 €	-72,80%
	600 000,00 €	522 781,29 €	-12,87%

Réalisé Mobilités Actives 2024



4. Les dépenses VAE LLD : 25 500 €

En 2024, nous avons contractualisé 140 contrats de locations, répartis comme suit : 41 % sur 12 mois, 39 % sur 6 mois et 20 % sur 3 mois. Plus de 38 000 kilomètres ont été parcourus en VAE LLD cette année.

5. Crédit-bail : 870 707.64 €

Ce poste enregistre le montant du crédit-bail auprès de la Banque Postale pour la flotte des 30 bus Man mild-hybrides, achetés en 2019 pour un budget global de 8 469 041 € HT.

6. Les frais de gestion du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 229 966.36 €. Cela correspond aux frais de gestion prélevés par les Urssaf et MSA pour gérer les versements effectués par les assujettis.

7. Le remboursement du Versement Mobilité

Le montant de la dépense est égal à 15 368.92 € pour 2024. Le remboursement de la contribution du Versement Mobilité est demandé par les établissements qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

8. Les frais de communication et marketing

8.1. Communication / marketing

L'année 2024 a été marquée par une dynamique particulièrement positive pour Optymo. Malgré un contexte démographique peu favorable, la croissance du nombre de clients témoigne de la pertinence des services proposés. Grâce à des actions de communication ciblées, au renforcement de l'offre commerciale et à la présence active des équipes sur le terrain, l'image de marque s'est consolidée. Les initiatives en faveur du développement durable et de la mobilité douce ont trouvé un écho favorable auprès des usagers. C'est dans ce contexte que plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre pour amener le transport auprès de tous.

Le changement d'opérateur SMS opéré en 2023 s'est révélé être une franche réussite, tant sur le plan technique que commercial. En 2024, cette évolution stratégique a permis de passer d'un volume de 150 000 SMS à plus de 242 000 SMS vendus, confirmant l'adéquation de l'offre avec les attentes des usagers et la pertinence du modèle choisi.

Pour accroître la notoriété d'Optymo et renforcer son image de marque, des participations à divers événements locaux ont été organisées, avec la mise en place de stands interactifs. Ces espaces ont permis de présenter nos services, de recueillir les avis des usagers et de promouvoir nos initiatives en matière de mobilité durable. Ils ont été conçus pour être attractifs et informatifs, intégrant des démonstrations interactives, des présentations vidéo et des brochures, afin de maximiser l'engagement du public et de renforcer la relation avec nos usagers.

Dans le cadre de notre implication pour une mobilité plus verte, Optymo a lancé un service de location longue durée de vélos électriques entre 2023 et 2024, en partenariat avec la start-up locale Parco. Ce projet vise à offrir une alternative écologique à la voiture individuelle, en proposant des vélos légers à assistance électrique, adaptés aux besoins quotidiens des usagers. Cette initiative a nécessité la création de supports de communication dédiés, tels que des affiches, des brochures et des contenus numériques, pour informer et inciter le public à adopter ce mode de transport durable.

Depuis 2022, Optymo collabore avec l'Office National des Forêts (ONF) pour promouvoir la protection de l'environnement. Dans le cadre de ce partenariat, un arbre est planté pour chaque création d'un Pass Optymo, symbolisant l'engagement commun en faveur de la nature. Cette action a été largement relayée à travers des campagnes digitales, des publications sur les réseaux sociaux et des événements locaux, afin de sensibiliser les usagers à l'importance de la préservation des espaces forestiers. Enfin, un Pass collector Optymo x ONF a été lancé au mois de mars pour promouvoir l'initiative.

8.2. Les Clients

La tendance commerciale favorable amorcée en 2023 s'est confirmée en 2024. En dépit d'un contexte démographique défavorable, marqué par une baisse de la population dans le département, 5 642 nouveaux clients ont rejoint les services Optymo.

Au 1^{er} janvier 2024, ce sont plus de 62 000 clients qui sont en capacité d'utiliser notre réseau, représentant un taux d'équipement de 42 % de la population du Territoire de Belfort. Cette dynamique est renforcée par une hausse continue de la fréquentation, en particulier sur le réseau bus.

Nous pouvons étoffer ces chiffres avec deux services Optymo qui ne sont pas concernés par l'utilisation du Pass Optymo : le covoiturage et le vélo en location longue durée (VLD).

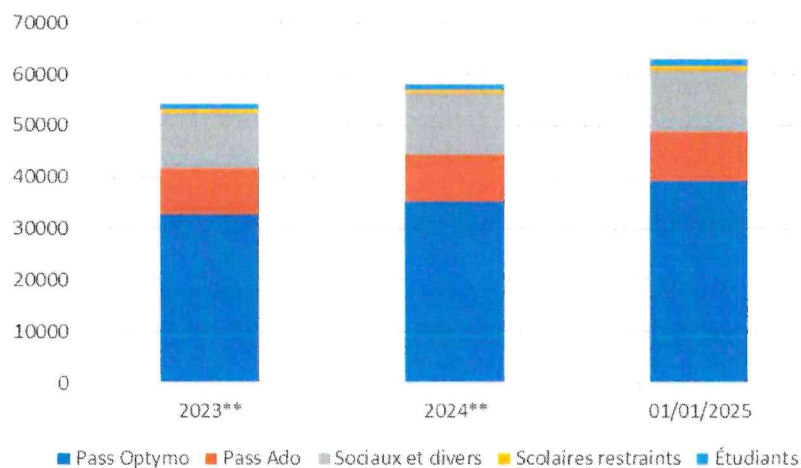
Depuis son lancement en 2023, le service de covoiturage compte actuellement 3 506 inscrits.

Concernant les vélos en location longue durée (VLD), la tendance reste majoritairement à la location de six mois, bien que la location à l'année soit en légère augmentation. En décembre 2024, tous les vélos étaient en location.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

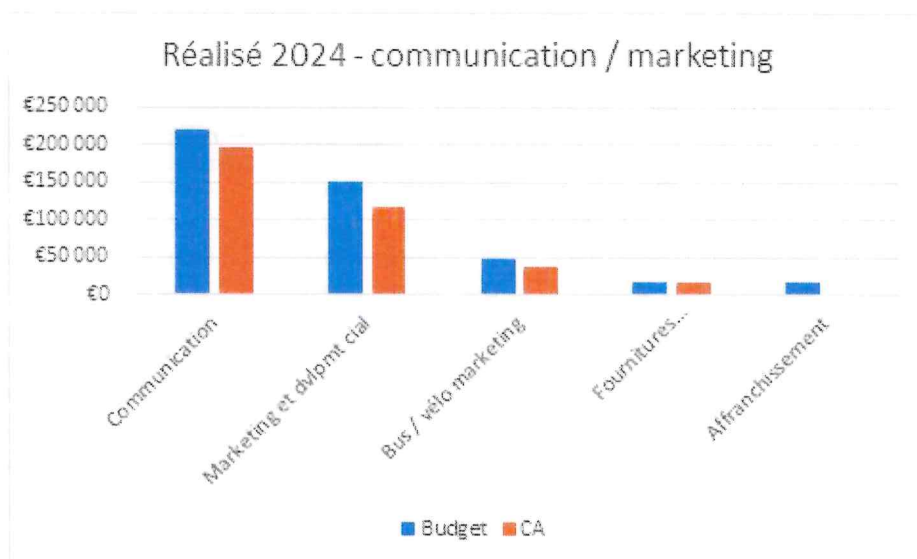
	2023	2024	01/01/2025
Total - Cumul	57659	62002	67239
Nbr / an / n-1	5384	5642	5237
Part clients / Terrifortains	38 %	42 %	45 %

Répartition client / type de portefeuille



Dépenses communication et marketing 2024

	BUDGET	CA	PART
Communication	220 000 €	198 308,77 €	53%
Marketing et développement cial	150 000 €	118 553,95 €	32%
Bus / vélo marketing	48 000 €	37 754,60 €	10%
Fournitures administratives	16 000 €	16 328,44 €	4%
Affranchissement	0 €	310,56 €	1%
Total	434 000 €	371 256,32 €	100%



Nous pourrions détailler les différents postes du budget comme suit :

- **Communication** : cela inclut l'achat d'espaces publicitaires, la création de visuels et la mise en page de supports de communication. Sont également couverts la gestion des médias, la production et la diffusion des documents tels que les fiches horaires, les plans du réseau, et les informations destinées aux points d'arrêts. Ce poste englobe également la gestion des mises à jour régulières ainsi que la communication des tarifs réduits.
- **Commercial et marketing** : ce volet comprend les opérations commerciales spécifiques, la location d'espaces pour des actions de promotion, ainsi que les activités de marketing direct. Il inclut également la distribution de goodies, la gestion des appels entrants pour les demandes d'informations, ainsi que le traitement des réclamations clients.

9. Les autres charges

- **Locations 129 723.30 €** concernant essentiellement les dépenses suivantes :
 - o Bâtiment rue de Madrid pour 108 782 €
 - o Espace Optymo Boulevard Carnot pour 6 044.35 €
 - o Photocopieurs pour 9 686.10 €
 - o Antenne relais pour 3 723.92 €

- **Rémunération des transitaires 42 009.90 €**

Ce poste enregistre la rémunération versée :

- aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS : 41 396.82 € pour 242 525 SMS vendus (la rémunération moyenne est de 0.17 € par ticket, sur un prix de vente inchangé de 1.50 € TTC, 1.25 € HT) ;
- à la SNCF pour les ventes des titres combinés (443,08 €) ;
- à la CANUT (170 €).

- **Intérêts**

Ce poste enregistre les intérêts et frais bancaires pour 348 019.99 €

- les emprunts contractés pour 355 822.88 € (voir tableau ci-après)
- les ICNE pour – 8 202.89 €
- les frais bancaires pour 400 €

ANNEE ENCAIS SEMEN	1ière échéance	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRETEUR	Duree en mois	Taux	Dette à l'origine	Dette en capital au 31 12 2024	Annuité due à la banque	CAPITAL	INTERET
2010	2011	TCSP	CFFL	204	3.42%	3 754 442.73	957 852.57	327 014.13	283 840.46	43 173.67
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Mutuel BV	180	4.80%	2 000 000.00	521 834.62	187 809.16	157 993.04	29 816.12
2012	2013	Optymo Phase II	Caisse d'Epargne	180	4.83%	2 000 000.00	522 631.17	188 184.52	158 138.97	30 045.55
2012	2013	Optymo Phase II	Crédit Agricole	180	4.75%	2 000 000.00	520 507.40	187 184.52	157 749.59	29 434.93
2013	2015	Optymo Phase II	CDC	360	2.50%	6 000 000.00	4 137 931.05	380 689.65	206 896.55	173 793.10
2013	2014	Locaux Jonxion	Caisse d'Epargne	180	3.61%	850 000.00	273 122.75	73 636.32	62 363.20	11 273.12
2013	2014	Locaux Jonxion	CFFL	180	3.46%	850 000.00	271 144.07	72 877.32	62 146.04	10 731.28
2014	2014	Optymo Phase II	CFFL	120	2.59%	750 000.00	-	37 864.22	37 500.00	364.22
2014	2015	Optymo Phase II	CFFL	180	2.06%	1 800 000.00	630 000.00	134 523.00	120 000.00	14 523.00
2019	2020	Billettique	Crédit agricole	120	0.54%	500 000.00	253 372.54	51 395.88	49 859.29	1 536.59
2019	2020	Billettique	Caisse d'Epargne	120	0.45%	1 000 000.00	530 605.38	102 323.12	99 654.96	2 668.16
2022	2023	7 bus Hydrogène	CDC	180	0.62%	1 500 000.00	1 307 943.42	104 788.20	96 325.06	8 463.14
TOTAUX						23 004 442.73	9 926 944.97	1 848 290.04	1 492 467.16	355 822.88

- **Entretien et réparations 19 660.09 €**

Ce poste enregistre les dépenses d'entretien :

- Bâtiments 476.11€
- Véhicules 4 478.39 €
- Gardiennage 3 195.19 €
- Contrats de maintenance 11 510.40 €

- **Impôts et taxes 26 644 €** qui correspondent aux taxes foncières des bâtiments du SMTIC : locaux administratifs à la Jonxion et la RTTB.

- **VNC Immobilisations et dotation aux amortissements : 1 338 121.33 €.**

Il s'agit d'une écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens.

II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2024 de 5 113 652,80 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de -3 704 306,88 €.

CA 2024	Prévu	Réalisé	Reports
DEPENSES	13 570 300,59	2 944 868,32	9 829 199,48
RECETTES	13 570 300,59	7 492 483,92	1 577 277,00
	Ecart	4 547 615,60	-8 251 922,48

A - Les recettes

CA 2024	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart	%
RECETTES	BP	CRBS	BS / DM	TOTAL			
Subventions	-	455 569.00	1 878 577.00	2 334 146.00	756 906.00	- 1 577 240	-68
Dotation réserves			5 375 034.77	5 375 034.77	5 375 034.77	-	
Emprunts	-	-	-	-	-	-	
VNC S/Cession des éléments d'actif			-	-	-	-	
Avance AOM					-	-	
Amortissements	1 517 000		-	1 517 000.00	1 338 121.33	- 178 879	-12
Avances et acptes sur immos	-	-	-	-	-	-	
Prélèvement sur fonctionnement	2 348 300		1 973 398.00	4 321 698.00		- 4 321 698	-100
Travaux	-		-	-		-	
SDAP	-	22 421.82	-	22 421.82	22 421.82	-	
Excédent reporté			-	-	-	-	
Total recettes	3 865 300	477 990.82	9 227 009.77	13 570 300.59	7 492 483.92	- 6 077 817	-45

Taux de réalisation du budget : 55.21 %

Les recettes sont constituées :

- de subventions obtenues dans le cadre de l'achat des 8 bus articulés à hydrogène :
 - o Subvention versée par l'ADEME, le PIA et le CEF de 756 906 €,
- de l'affectation du résultat 2023 pour un montant de 5 375 034,77 €,
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est fonction de la durée de vie des biens pour 1 338 121,33 €,
- du reliquat de financement du SD'AP pour un montant de 22 421,82 €.

Les reports sont donc constitués des subventions ADEME pour la suite du programme d'achat des bus hydrogènes pour un montant de 1 577 240 €.

B - Les dépenses

CA 2024	Etapas budgétaires				C.A.	Ecart
DEPENSES	BP	CRBS	BS + DM	TOTAL		
Dotations	-	-	-	-	-	-
Amortissement subventions	188 000	-	-	188 000.00	187 381.01	- 619
Remboursement emprunts	1 495 000	-	-	1 495 000.00	1 492 467.16	- 2 533
Frais d'études	17 000	46 865.00	-	63 865.00	57 185.00	- 6 680
Logiciels (concession et droit)	196 100	439 376.41	-	635 476.41	84 347.33	- 551 129
Batiments Terrains	-	-	-	-	-	-
Matériel Industriel	598 200	-	500 000.00	1 098 200.00	97 492.57	- 1 000 707
Mobilier urbain	-	-	-	-	-	-
Agencement et installations	173 000	301 921.98	-	474 921.98	280 314.29	- 194 608
Véhicules	1 127 000	4 483 825.00	2 221 975.00	7 832 800.00	138 280.52	- 7 694 519
Mat. info et Mobilier de bureau	71 000	15 000.00	-	86 000.00	41 363.24	- 44 637
Travaux en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acptes s/immos	-	-	1 130 000.00	1 130 000.00	-	- 1 130 000
Dépenses imprévues	-	-	-	-	-	-
Régularisation amortissements	-	-	-	-	-	-
Déficit reporté	-	-	566 037.20	566 037.20	-	- 566 037
Total dépenses	3 865 300	5 286 988.39	4 418 012.20	13 570 300.59	2 378 831.12	- 11 191 469

Les dépenses réelles d'investissements sont égales à 698 982,95 €. Le poste agencement constitue la plus grosse dépense, soit 280 314,29 €. (Voir détail ci-après).

Les subventions perçues dans le cadre de l'achat des bus H2 sont amorties à hauteur 187 381,01 €. Cette dépense constitue une recette de fonctionnement (écriture d'ordres).

Les remboursements d'emprunts se montent à 1 492 467,16 €.

Les dépenses d'investissements pures se décomposent comme suit :

Frais d'étude	Aménagement friche RTTB	9 885,00 €
	Etude sud Territoire	47 300,00 €
Logiciels	Licences Microsoft Anti-Virus	9 572,28 €
	Développement SFM 2	18 281,25 €
	Logiciel fraude	10 700,00 €
	Logiciel RH RTTB (ZDSN)	5 100,00 €
	Logiciel RH SMTC (Kelio)	3 880,00 €
	Sauvegarde	1 425,00 €
	Téléphonie	5 900,00 €
	Licence Microsoft Suite Office	3 673,62 €
	Application MaaS	25 815,18 €
Agencements	Ouverture porte bureau planning	1 932,71 €
	Aérotherme atelier	30 381,02 €
	Réfection bat atelier	8 837,00 €
	Réfection porte sectionnelle atelier	40 790,00 €
	Réfection douche faïence +bac	7 280,45 €
	Réfection sol atelier	3 976,10 €
	Éclairage led parc	20 504,60 €
	Réfection sol administratif	1 986,35 €
	Peinture pièces atelier et admin	15 329,56 €
	Raccordement WC terminus Camus Belfort	4 866,00 €
	Friche RTTB	141 750,50 €
	Agencement de bureau	2 680,00 €
Matériels industriels	Poste à souder	5 575,16 €
	Échafaudage	1 642,00 €
	Chariot visseuse ergo	2 600,00 €
	Armoire sécurité	614,56 €
	Reliquat radios portatifs	6 750,00 €
	Changement relai radio	6 488,68 €
	Billetique	29 500,00 €
	Totem ALS	4 481,17 €
	Poteaux réseau suburbain	39 841,00 €
Matériels de transport	BUS H2 - PHASE II - 8 articles	138 280,52 €
Matériels de bureau et informatique	Tracer + plotter	6 550,00 €
	Postes informatiques RTTB	7 639,00 €
	Vidéo projecteur salle de réunion RTTB	7 291,93 €
	Serveurs	2 860,00 €
	Vidéo projecteur salle de réunion SMTC	11 974,28 €
	Postes informatiques SMTC	2 892,00 €
	Mobilier de bureau	2 156,03 €
		698 982,95 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

Frais d'études	6 680,00 €
Licences	485 000,00 €
Agencements Installations	5 000,00 €
Matériels industriels	1 000 000,00 €
Matériels de transport bus H2	7 174 519,48 €
Matériel informatique	28 000,00 €
Avance Bus H2 articulés	1 130 000,00 €
TOTAL	9 829 199,48 €

Vue d'ensemble

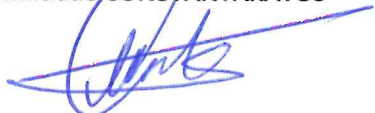
La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

CA 2024	Prévu	Réalisé	Report/RAR	Résultat cumulé
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	33 026 167.62	27 513 998.83	-	27 513 998.83
D'INVESTISSEMENTS	13 570 300.59	2 944 868.32	9 829 199.48	12 774 067.80
Total dépenses	46 596 468.21	30 458 867.15	9 829 199.48	40 288 066.63
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	33 026 167.62	32 694 251.91	-	32 694 251.91
D'INVESTISSEMENTS	13 570 300.59	7 492 483.92	1 577 277.00	9 069 760.92
Total recettes	46 596 468.21	40 186 735.83	1 577 277.00	41 764 012.83
SOLDE				
Exédent /-Déficit	-	9 727 868.68	- 8 251 922.48	1 475 946.20
dont fonctionnement		5 180 253.08		5 180 253.08
dont investissement		4 547 615.60	- 8 251 922.48	- 3 704 306.88

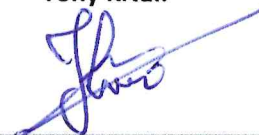
Après présentation de ces résultats, le Conseil Syndical :

- adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,
- affecte à la section d'investissement la somme de 3 704 306,88 €,
- adopte le présent compte administratif 2024 incluant les reports de crédits,
- adopte le rapport d'activité.

Certifiée exécutoire,
Le Président de séance,
Miltiade CONSTANTAKATOS



Le Secrétaire de séance,
Tony KNEIP





syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2024

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Restes à Réaliser 2024**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d’activité SMTC 2024**
- **Annexe 5 - Rapport d’activité RTTB 2024**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2024**

